

Au Sommaire

PLANIFICATION
MANCHE OUEST

ZOOM sur LE PROGRAMME
SCIENTIFIQUE SNOTRA2

MAREES DECOUVERTE
Stage 3^{ème}

FOCUS MÉTIER du comité

RECERTIFICATION MSC
HOMARD & BULOT

ÉDITO « Mot du Président Dimitri ROGOFF BIENVENUE DANS LA 3^{ème} EDITION DE LA NEWSLETTER DU COMITÉ !



En cette fin d'année, je tenais à vous faire part du bilan succinct de nos activités.

Toute l'équipe du comité a fait le maximum pour vous accompagner et défendre vos intérêts. Nos différentes antennes sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans les démarches administratives. Nous continuons à diffuser toutes les informations concernant vos activités sur notre site internet et sur Facebook.

A retenir pour 2023 :

Des échanges permanents avec les Iles Anglo Normandes : il est indispensable de maintenir un dialogue avec Jersey et avec l'Etat français pour conserver nos accès et notre polyvalence dans leurs eaux.

Les projets éoliens en mer impactent fortement nos activités : nous serons exigeants pour une méthode d'indemnisation maximisée et une minimisation des impacts.

Une intensification des usages en mer, les annonces aux Assises de la Mer du Président de la République sont inquiétantes. Nous proposerons aucun nouveau développement d'EMR en Manche, nous maintiendront l'idée de sanctuariser les 12Mn pour la pêche.

Une politique environnementale impactante, la France cherche à satisfaire les objectifs européens qu'elle a ratifié en matière de protection du milieu marin. Nous, nous voulons protéger nos activités et les rendre compatibles avec les parcs marins.

Une concurrence sur la ressource déloyale par les industriels hollandais sur les espèces non soumises à quota. La Manche est envahie par des flottilles qui accèdent sans AEP à nos espaces ancestraux de travail. C'est une véritable razzia sur les ressources qui nous sont indispensables. Nous le dénonçons vivement.

Des travaux d'artificialisation du littoral intense, nous ne cesserons de dénoncer les travaux de la chatière préjudiciable aux fonctionnalités halieutiques de l'estuaire de Seine et qui répercussions importantes sur les ressources que nous exploitons.

La prolongation de l'aide au Carburant : l'arrêt prévu des aides d'état au 4 décembre devrait se prolonger au 15 juin 2024, dans un contexte où le prix continue de grimper. Nous continuons à travailler pour réclamer la mise en place d'un système de solidarité de filière et sortir des aides d'état en allant vers des aides structurelles nous permettant d'ajuster le prix de vente de nos produits en fonction du coût de l'énergie.

Point positif on note la prolongation des certification « Pêche Durable MSC » concernant les Pêcheries de Homard du Cotentin et de Jersey et de Bulot de la Baie de Granville, valorisant les efforts de pêche accomplis.

Même si nous ne sommes pas gestionnaires des quotas affectés à la France, nous menons un lobbying fort pour modifier la clé de répartition entre OP et retrouver des niveaux de quotas en adéquation avec nos captures.

Classement du « modèle artisanal français » à la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO, l'idée a séduit le Ministre de la Mer, nous essayerons de porter ce projet pour mieux défendre notre économie littorale.

Je vous souhaite ainsi que toute l'équipe du CRPMEM de Normandie, de passer de belles fêtes de fin d'année et je vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pensez à cliquer sur les mains ✎ pour accéder aux liens de l'article !)

Bonne et agréable lecture. ”

Planification Manche Ouest 2024

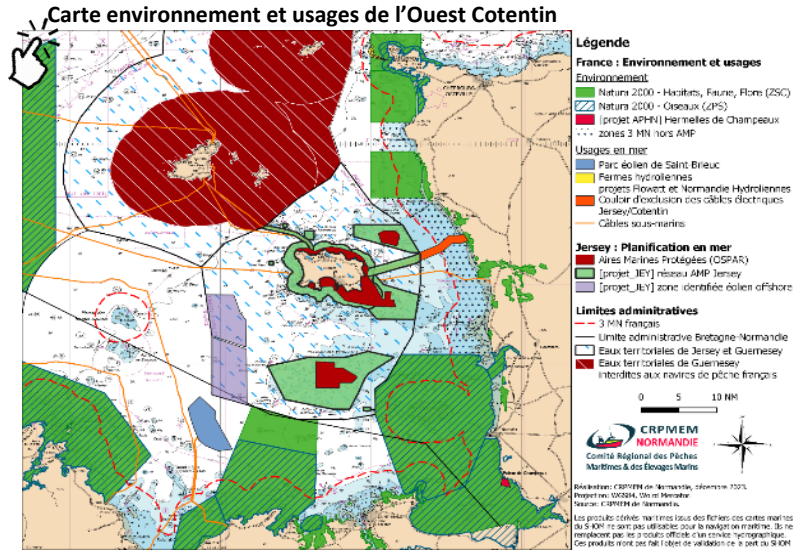
Des politiques environnementales qui s'annoncent animées !

➔ **Côté français** : l'Etat s'est engagé à finir les Analyses de Risques Pêche habitats et espèces de tous les sites Natura 2000 pour le 1^{er} janvier 2027. De nombreuses réunions et groupe de travail dédiés aux activités de pêche professionnelle sont prévus. Toutes questions et/ou préoccupations nous intéressent.

➔ **Côté Jersey** : depuis fin octobre, l'île a ouvert à la consultation du public, un plan de planification spatiale, le *Jersey Marine Spatial Plan*, incluant un projet de réseau d'aires marines protégées (AMP).

Ces AMP proposent d'exclure les arts traînants et même les arts dormants dans la zone des « sauvages ». Le Comité organise sa réponse à la consultation afin que les intérêts de la pêche normande, historiquement présente et dépendante de ces eaux, soient pris en compte. D'avantages d'informations et la possibilité de réagir à la consultation avant le 28 janvier 2024 : [ici](#)
En parallèle, Jersey porte une seconde consultation du public jusqu'au 16 février sur le développement de l'éolien offshore dans ces eaux : [ici](#)

Référents : Romain.merour@comite-peches-normandie.fr ou Quentin.llavori@comite-peches-normandie.fr



ZOOM sur le programme SNOTRA2

Ce projet scientifique a été commandé par le SMEL et financé par la région de Normandie et FEAMP en décembre 2021 avec les partenaires : Comité Régional de la Conchyliculture Normandie Mer du Nord, Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Normandie, SILEBAN et ACTALIA

Les projets SNOTRA et ENTEROMORPHES ont permis de mettre en évidence les possibilités d'exploitation de l'algue japonaise sargasse et de l'ulve en tubes présentes sur les poches ostréicoles. Cependant, si la faisabilité technique ainsi que les valorisations sont aujourd'hui connues, la rentabilité économique d'une activité autour de ces deux algues reste à étudier

autour de plusieurs voies possibles et doit être complété par certains éléments techniques et scientifiques manquants ou mal connus.

OBJECTIF SNOTRA 2 : fournir un ou plusieurs modèles économiques permettant une activité économique viable en Normandie.

RESULTATS : Tout d'abord, au niveau de la récolte, le ramassage des sargasses et des entéromorphes seraient les premières algues exploitées en Normandie et pourrait être la base d'une filière algue normande.

PERSPECTIVES DU PROJET :

- Favoriser un développement local afin de participer au développement économique de la Normandie mais également de limiter le transport de matière première comme de produits finis.
- Les biofertilisants sont utilisés pour réduire les intrants chimiques. Ces produits naturels permettent aux végétaux de fortifier leurs défenses naturelles et lutter plus efficacement contre toutes formes d'agressions que sont les maladies, les insectes ou encore les périodes de sécheresse. Le développement de biofertilisant à base de sargasse ou d'entéromorphes pour la culture maraichère normande doit permettre la limitation de produits chimiques.
- L'utilisation des propriétés gélifiantes des sargasses pour les semences de certaines cultures maraichères comme les carottes doit remplacer l'usage actuel de fumier de terrage et a pour but d'agglomérer temporairement le sable lors des semis avec une dégradation naturelle de ce stabilisateur de sol apportant des éléments nutritifs pour les plants en croissance.

Les MAREES DECOUVERTE, une bonne façon de recruter parmi les jeunes !



En 3^{ème}, le cursus prévoit un stage découverte de 5 jours. Ce stage permet aux élèves qui veulent intégrer un cursus professionnel comme la pêche, de savoir si cela plaît et s'ils ont le pied marin !

Alors, faites découvrir votre beau métier à des élèves de 3^{ème} comme Gérard avec le Téméraire ou Baptiste avec l'Inertie.

Cependant, étant mineur, il est considéré comme « passager » à bord de votre navire. Vous pouvez donc embarquer un jeune que si votre permis de navigation autorise un ou plusieurs passagers. Autrement vous pouvez demander cette mention au Centre de Sécurité des Navires dont vous dépendez. Le CSN pourra l'autoriser sous certaines conditions. Dans tous les cas, il faut savoir que les passagers sont interdits pour les navires qui pratiquent la

drague (mais peuvent être autorisés au chalut) et pour les pêcheurs qui naviguent seuls. Les autorisations sont ensuite au cas par cas. Une convention entre l'armateur, le collègue et le jeune encadre sa présence à bord. Elle doit être transmise à la DIRM avant tout embarquement.

+ d'informations auprès de Catherine PAUL, chargée de mission sécurité et attractivité : 07 57 58 81 65

FOCUS METIER

Découvrons le métier de Catherine PAUL, Chargée de mission « Attractivité des métiers de la pêche »

Halieute de formation, Catherine est rentrée au CRPMEM de Normandie en 2002 pour s'occuper principalement de la gestion des coquillages pêchées à la drague.

Ses fonctions principales sont donc la sécurité, l'attractivité du métier et la formation.

Mettre en exergue différents axes d'amélioration et de promotion lors de commissions, qui n'ont pas de rôle décisionnel mais d'avantage un rôle d'instance de concertation, d'information et de réflexion autour de ces problématiques.

L'enjeu pour les années à venir s'inscrit sur l'attrait du métier pour les jeunes.

Susciter des vocations auprès de la nouvelle génération en leur faisant découvrir en toute sécurité le beau métier de la pêche, en étroite collaboration avec les lycées maritimes. Elle présente ainsi les missions du CRPMEM de Normandie et l'accès à la ressource.



OBJECTIFS

Re certification « Pêche Durable MSC » des Pêcheries Homard du Cotentin et de Jersey et de Bulot de la Baie de Granville

C'est officiel depuis le 23/11/2023, la pêcherie anglo-normande « Homard du Cotentin et Jersey » a renouvelé pour la 3^{ème} fois son certificat « Pêche durable MSC » ! La pêcherie « Bulot de la baie de Granville » suit le même chemin depuis le 8/12/23, 6 ans après sa première certification.

Cela prouve la bonne gestion et la détermination de nos pêcheurs malgré les crises successives.

Le Comité Régional des Pêches Maritimes de Normandie (porteur de la démarche) est fier de voir ses 2 pêcheries conserver leurs certificats, et leurs places de 1^{ère} et seules pêcheries au monde de homard bleu et de bulot certifiées « Pêche durable MSC », Deux nouvelles réjouissantes, à l'heure où tout n'est pas réglé dans les relations avec Jersey et où le bulot en bave avec le réchauffement climatique...

Alors, quel bilan, quelles avancées, quels enjeux pour la profession ?

Voir le Communiqué de Presse rédigé à cette occasion !



DEBAT PUBLIC : LA MER EN DEBAT



Voir toutes les dates sur : www.debatpublic.fr